

Nom – Prénom de l'enfant

Planning des Présences

Les inscriptions se font par retour de ce planning **aux dates indiquées en cochant vos besoins.**

Les inscriptions exceptionnelles doivent-être **validées avant le vendredi midi.**

Pour la cantine du mercredi, l'annulation doit nous parvenir dans les 48 heures. Soit le **lundi avant 12 h.** Dans le cas contraire le repas vous sera facturé.

Votre planning peut être modifié à tout moment par mail auprès du service jeunesse.

Retour au plus tard le 28 août 2026	Repas	Après midi	Péri loisirs Soir
	12h30	13h30	17h00
	– 13h30	– 17h00	– 19h30
Septembre / Octobre 2026			
Mercredi 02 septembre 2026			
Mercredi 09 septembre 2026			
Mercredi 16 septembre 2026			
Mercredi 23 septembre 2026			
Mercredi 30 septembre 2026			
Mercredi 07 octobre 2026			
Mercredi 14 octobre 2026			

Date et signature